

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_036](#) | [Naissance de la clinique.CollectionBoite\\_036-17-chem](#) | [Lois et décrets \(Hôpitaux\)](#). [Item](#)[Pour et contre la nationalisation des biens hospitaliers](#)

## **Pour et contre la nationalisation des biens hospitaliers**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb036\_f0296

SourceBoite\_036-17-chem | Lois et décrets (Hôpitaux).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

Projet de nationalisation des lieux  
hospitaliers. 296

- Le comité des secours de la convention, demande la nationalisation des lieux hospitaliers (rapport de Bo, mod. de l'Assemblée, 19 mai 93) - mais est contr. en vertu de l'application d'un quai - "après l'org. complète, se terminer, et en plein activité du vieil public."
- Ref d'objections des auteurs de projets, craignant que les secours, à moindre coût, des hôpitaux compromettent la sûreté de secours & mémoire des autres. des hospices de Besançon a la libération, et à la ville. mod. du ser. des secours, r 70)
- La loi de 23 mai 1790 An II nationalise les lieux hospitaliers

Subvent. Droit hospitalier  
r 79-80



REVUE INTERNATIONALE  
DE  
**S O C I O L O G I E**

( FONDÉE PAR René WORMS )

**MARCEL GIARD** EDITEUR. PARIS  
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT

*Le Directeur*

INSTITUT INTERNATIONAL  
DE SOCIOLOGIE  
*Secrétariat Général*